



## **Renouvellement du conseil d'administration du CCAS : Appel à candidatures**

Dans une petite commune, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale.

Le CCAS se mobilise dans les champs suivants :

- l'aide sociale aux habitants,
- l'organisation de collectes (aliments, vêtements),
- l'aide aux démarches administratives, etc.

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint Guilhem le Désert doit être renouvelé

Le conseil municipal doit procéder dans un délai maximum de deux mois à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration du CCAS, pour la durée du mandat. Le mandat des membres précédemment élus par le conseil municipal prend fin dès l'élection des nouveaux membres et au plus tard dans le délai de deux mois.

Le conseil municipal fixera par délibération le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, en fonction de l'importance de la commune et des activités exercées par le CCAS :

- membres élus en son sein par le conseil municipal ;
- membres nommés par le maire :

Parmi les membres nommés, peuvent figurer :

- un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales (UDAF) ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées ;
- un représentant des personnes handicapées ;
- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Mais souvent dans les petits villages il n'y a pas de candidats officiels qui sont présentés (d'ailleurs l'UDAF nous l'a déjà fait savoir). Dans ce cas très courant, le maire nomme des personnes présentant une expérience certaine dans le domaine social ainsi que des personnes qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

**Vous êtes donc invité(e)s à déposer votre candidature d'ici le vendredi 24 avril 2026 en contactant le secrétariat de mairie.**

## **mairie de Saint-Guilhem-le-Désert**

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

